

**ARRETE N°SU2024/03 PORTANT NOMINATION**

**La Présidente de Sorbonne Université**

- Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 712-2 ;
- Vu les statuts de Sorbonne Université ;
- Vu la délibération n°66/2021 du conseil d'administration de Sorbonne Université en date du 14 décembre 2021 élisant Mme Nathalie DRACH-TEMAM, Présidente de Sorbonne Université ;
- Vu la délibération du conseil de département des langues en date du 30 novembre 2023 ;
- Vu la délibération du conseil du service général de la formation initiale en date du 07 décembre 2023.

**ARRÊTE**

**Article 1 :**

Monsieur Christophe CAMARD est nommé directeur du département des langues à compter du 07 décembre 2023.

**Article 2 :**

La directrice générale des services de Sorbonne Université est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le site Internet de Sorbonne Université.

Fait à Paris, le 02 janvier 2024

La Présidente de Sorbonne Université

Nathalie DRACH-TEMAM

